



AVEC LE PRINTEMPS, LE DÉGEL...

Suite à l'ouverture de la boîte aux lettres ce matin, certains pourraient penser que cette annonce est un poisson d'avril tant nous l'attendions et pensions que ça n'arriverait plus ou pas. Et pourtant...

Enfin, la Direction nous a écoutés et à travers ce repositionnement unilatéral, a répondu à notre revendication commune.

Contexte

Suite au rendu de la Cour de Cassation du 6 novembre 2024, Air France a été condamnée sur son interprétation des textes et renvoyée devant les procédures individuelles auprès du Conseil des Prud'hommes sans être sommée de régulariser la situation.

Never give up

Après des mois et des mois de pourparlers et d'argumentations, **vos organisations syndicales unies UNPNC, SNPNC, UNSA PNC et SNGAF se félicitent que la Direction ait favorisé la voie du dialogue social et de l'apaisement.**

Progressivement à compter du 1^{er} avril, les PNC se verront remettre dans l'échelon dans lequel ils auraient dû être si le dégel était intervenu en 2016. Les modalités seront détaillées par la Direction, à commencer par une visio dès vendredi 4 avril où le sujet sera abordé.

Et maintenant, que vais-je faire ?

Pour autant, si nous nous réjouissons de cette action, l'histoire n'est pas encore terminée, et se poursuit devant le Conseil des Prud'Hommes pour les PNC qui ont initié une procédure quant au rattrapage de salaires et indemnités.

Aujourd'hui, le dégel commence. Parce que nous avons tenu bon, ensemble. Chaque avancée est le fruit d'une détermination collective, et c'est dans cette unité que réside notre plus grande victoire.